



Avec ECOLO-Chastre, produisons moins de déchets !



Avec ECOLO-Chastre, produisons moins de déchets !

INTRODUCTION

1) QU'EST-CE QU'UN DECHET ?

2) POURQUOI VOULONS-NOUS REDUIRE NOTRE QUANTITE DE DECHETS ?

3) COMMENT REDUIRE NOTRE QUANTITE DE DECHETS ?

4) ET QUAND UN DECHET EST QUAND-MEME PRODUIT... ?

5) SI VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS :



INTRODUCTION

Bonjour !

Si vous avez entre les mains ces quelques feuilles, c'est que la politique des déchets de notre commune vous pose question, et que vous voulez en savoir plus.

Les déchets à Chastre sont en effet à l'ordre du jour en cette année 1999 :

- introduction du sac-poubelle payant,
- introduction des collectes FOST+,
- et peut-être même, si la commune tient ses promesses, un parc à conteneurs pour l'automne (commun à Walhain et Chastre).

Pourquoi cette agitation autour de nos poubelles ? C'est l'adoption, le 10 juillet 1998, par la Région wallonne, d'un décret relatif à la taxation des déchets (modifiant un précédent décret du 25/07/1991) qui en est la cause. Ce décret impose pour 1999, 2000 et 2001 une taxe-"sanction" progressive aux communes qui dépasseront une certaine quantité de déchets par habitant (1200 BEF/tonne de déchets au-delà de 260 kg/an/habitant pour l'an 2000 par exemple).

En lisant le récent le journal de la locale ECOLO de Chastre, "**La feuille de Chou-Vert**", vous avez certainement perçu que la problématique des déchets était une très vaste question.

On peut la traiter à un niveau international, au niveau de la politique fédérale, régionale, intercommunale..., au niveau des multinationales, de la grande distribution, de l'industrie... Au niveau communal aussi, des questions se posent, non seulement pour les indépendants (artisans, commerçants, agriculteurs (songeons à Phytophar Recover, ou aux plastiques agricoles)), mais aussi pour chacun de nous.

La problématique générale des déchets fera probablement l'objet d'un dossier complet d'Ecolo-Chastre. Mais dans l'immédiat, il nous a semblé que ce qui nous préoccupait chacun, nous, habitants de Chastre, était plutôt d'obtenir des **réponses pratiques à nos questions pour la gestion quotidienne et la réduction de nos déchets ménagers**.

C'est donc de ce dernier point que nous allons traiter dans ce document.

*A la lecture de "**La feuille de Chou-Vert**", vous avez certainement compris que la priorité numéro un d'ECOLO en matière de déchets ménagers est la PREVENTION.*

Cet aspect essentiel de prévention se perçoit peu dans la littérature que nous avons récemment reçue dans nos boîtes (commune de Chastre, FOST+), qui insistait plus sur l'aspect triage/recyclage, en négligeant plutôt l'aspect préventif (exemple chez FOST+ : "Des règles générales quant au choix des meilleurs emballages sont difficiles à donner. [...] Triez donc vos emballages usagés par fraction").



Comment produire le moins de déchets possible ? Cela constituera la partie centrale de ce dossier (Chapitre 3). C'est tout ce qu'on appelle les techniques d'éco-consommation.

De plus, en achetant de manière raisonnée, nous pourrons avoir une influence sur les producteurs et distributeurs (la "loi du marché" ou le "vote du portefeuille"), et exiger des produits moins emballés, plus éco-respectueux, plus durables, plus réutilisables, plus recyclés ou recyclables.

En combinant cette éco-consommation avec des techniques efficaces de réutilisation et de recyclage (Chapitre 4), il y a moyen d'arriver à de très faibles quantités de déchets (certains vont jusqu'à 20 kg/an/habitant !).

Avant cela, nous allons essayer de situer brièvement le problème du déchet ménager (Chapitres 1 et 2).

Une dernière partie (Chapitre 5) vous donnera les bonnes adresses où vous renseigner, ainsi qu'une petite bibliographie de brochures utiles.

Bonne lecture !

Attention : Les pages qui suivent peuvent nuire à votre équilibre, en remettant en cause vos habitudes de vie. A éco-consommer avec immodération.

Prière de déposer ses préjugés à l'entrée.

CHAPITRE 1 : QU'EST-CE QU'UN DÉCHET ?

Quelle bête question, penseront certains... ! J'espère qu'à la fin de ce chapitre, ils auront une autre vision...

Il va commencer par nous sortir le dictionnaire... imaginent déjà d'autres. Eh bien non, allez donc le consulter tout seuls !

Vous aurez constaté que les définitions sont assez laconiques...

Le Larousse agricole adopte déjà une mise en perspective plus élaborée :

déchet :

Tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, tout matériau, tout produit, ou plus généralement, tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon. [...]

Si les ordures ménagères et les déchets industriels posent actuellement des problèmes importants quant à leur élimination et à leur valorisation, il ne faut, cependant, pas négliger les déchets produits par les agriculteurs (lisiers, stocks de végétaux dégradés, résidus de produits phytosanitaires...)[...]



Une description plus fine du déchet passera, et c'est plutôt normal de notre part, par l'écologie. Non pas l'écologie politique, mais la science qui a pour objet l'étude des (éco) systèmes.

Dans la nature, les cycles (naturels) sont équilibrés, l'accumulation des déchets n'existe pas.

Chaque organisme vivant est un consommateur, et produit bien sûr des substances que l'on peut qualifier de déchets (excréments, organismes morts,...). Mais ces "déchets" sont rapidement consommés à leur tour par d'autres organismes qui eux-mêmes produisent de nouveaux déchets qui... etc.

Quand, dans un cycle, apparaît une perturbation, celle-ci amène à un déséquilibre du système, qui réagit en ramenant le cycle vers un nouvel équilibre.

L'homme appartient aussi à ces cycles, et fait partie de l'écosystème "Terre". Jusqu'il y a environ deux siècles, les cycles auxquels il appartenait étaient relativement équilibrés. Les substances organiques rentraient dans les cycles biologiques ("substances biodégradables") ; la plupart des matières premières étaient rares, difficiles à produire (métaux, verre), et donc précieuses, utilisées avec parcimonie, et largement réutilisées et recyclées.

A partir de la révolution industrielle, et avec une accélération ce dernier demi-siècle, une série de facteurs ont amené à rompre l'équilibre de ces cycles : accumulation de produits rares (mercure...), de substances de synthèse, d'emballages provenant de la chimie du pétrole (polystyrène...)..., tous déchets non-biodégradables. Et même pour les déchets biodégradables, nous assistons à une accumulation de ceux-ci dans des mesures qui dépassent les capacités de résorption des cycles naturels.

Tout ceci aboutit à un déséquilibre tel que notre écosystème est incapable d'y réagir seul. C'est finalement cela que l'on appelle la pollution de l'environnement.

Nous l'avons vu, toute vie produit des déchets. Mais de tout ce qui précède, on pourra aisément déduire que certains types de déchets peuvent être acceptables (les déchets rentrant dans des cycles – de préférence biologiques –), tandis que d'autres seront à éviter autant que possible.

Nous consommons dans nos ménages certaines quantités de matières, que nous acquérons par achat (acheter un paquet de biscuits), par don (recevoir un bouquet de fleurs, recevoir une lettre...), par prélèvement (prendre un prospectus à la poste...), ou même, qui sait, par vol pour certains... Le terme "matière", très vague, est voulu : nous consommons en effet aussi bien du papier, que des appareils électroménagers, des graines, des légumes, de la viande, des tissus, des outils, de la peinture, des emballages...

Ces matières subissent à l'intérieur de notre système ménager des cycles, courts (un bonbon), ou longs (de l'argenterie, une poutre de bois), plusieurs fois réutilisés (une gourde), ou à usage unique (un mouchoir en papier).

Elles finiront cependant toutes, du très court au très long terme, sous forme de déchet. Nous l'avons vu, ce déchet pourra être un "bon" déchet ou un "mauvais" déchet, suivant qu'il s'intégrera plus ou moins bien à des cycles biologiques, chimiques, industriels ou économiques.



Faisons attention à ce que nous acquérons, à la manière dont nous l'utilisons et celle dont nous l'éliminons.

Nous contribuerons ainsi, à notre niveau, à un avenir plus orienté vers un développement durable, non seulement pour nous-mêmes, mais aussi pour tous nos concitoyens, et les générations qui nous suivront.

CHAPITRE 2 : POURQUOI VOULONS-NOUS REDUIRE NOTRE QUANTITE DE DECHETS ?

Comme celle du chapitre précédent, la question peut paraître triviale; une réflexion sur ce sujet, cependant, est à la base de toute politique des déchets.

Combien de fois n'entend-on pas autour de nous de remarques du type : "*Moi, trier mes déchets ? Et pourquoi donc ? Je paie déjà bien assez cher pour mes poubelles ! Et puis tout part quand-même à la décharge !*" ou encore "*Réduire les emballages, mais c'est un retour en arrière !*". Réactions bien égoïstes, et à courte vue...

Si vous nous avez demandé cette brochure, c'est que vous avez déjà des réactions différentes, ou qu'au moins, vous vous posez certaines questions...

Notre société occidentale, par sa surconsommation et son gaspillage de biens de toutes sortes, génère un certain nombre de nuisances : gaspillage des matières premières, gaspillage d'énergie, pollution occasionnée par la gestion des déchets (décharge, incinération...). Ces nuisances hypothèquent dangereusement non seulement l'avenir lointain de notre planète, mais également notre futur immédiat, et la possibilité de maintenir longtemps notre mode de vie et de production (qui, rappelons-le quand-même, ne bénéficie qu'à moins de 20% de l'humanité, tout en consommant plus de 80% des ressources).

Réduire notre quantité de déchets, chacun à notre niveau, permettra d'apporter une pierre à la construction d'une société plus respectueuse de notre environnement, basée sur la perspective d'un développement durable.

"Toujours à rêver, ces Ecolos ...!" se disent déjà certains.

Eh bien, pas du tout : passons à la pratique :





CHAPITRE 3. COMMENT RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS QUE NOUS PRODUISONS?

Par l'éco-consommation!

ECOLO-CHASTRE vous suggère quelques pistes à suivre pour prévenir l'apparition de certains déchets dans la vie de tous les jours. Ainsi, vous participerez avec nous à la préservation des ressources naturelles, vous ne vivrez pas moins bien, tout en faisant même des économies!

1. Comment produire moins de déchets à la source?

L'idéal est d'acheter des produits non emballés ou le moins possible.

Si l'emballage est malgré tout nécessaire, il devrait être réutilisable, sinon au moins recyclable et intégrer un maximum de matières recyclées. Achetons aussi des produits durables, réparables, solides et en quantité adaptée à nos besoins. Evitons les objets jetables (par exemple les rasoirs, les appareils photo à usage unique, les mouchoirs en papier...). Les emballages peuvent être une source de pollution « du berceau à la tombe », c'est-à-dire qu'ils engendrent des nuisances dues à la matière première utilisée, au gaspillage d'énergie qu'exige leur production, à la toxicité des processus d'élimination, au bruit engendré et même à leur durée de vie extrêmement limitée. Un coup d'œil critique sur le produit et son emballage s'impose donc.

Mais pourquoi nos produits sont-ils souvent inutilement emballés?

Le rôle de l'emballage est normalement de protéger le produit lors du transport et de la vente. Malheureusement, les emballages sont souvent devenus un moyen de promotion du produit, et servent surtout à retenir l'attention pour encourager la vente. Ils sont les symboles de notre culture du « tout à la poubelle ».

Or, le meilleur emballage, comme le meilleur déchet, est précisément celui qui n'est pas produit!

L'augmentation du recours aux emballages va aussi de pair avec l'augmentation du taux d'activité professionnelle, celle du pouvoir d'achat, de besoins liés aux loisirs etc. Les emballages sont aussi fonction de la diminution de la taille des familles, où l'on consomme de petites portions emballées individuellement. Les supermarchés, et en général le libre-service, emballent même le plus petit objet pour pouvoir le suspendre en rayon, le munir d'un prix, le présenter aux caisses etc. Enfin, plus un produit est luxueux, plus il est emballé (et plus la quantité vendue est limitée, comme dans le cas des parfums, par ex.)

Avant de parcourir ensemble les divers articles de consommation courante, pour « traquer » l'emballage inutile, songeons à emporter avec nous des sacs réutilisables, des caisses, des paniers ou un caddie lorsque nous allons faire nos courses. Pour les petits achats, un sac en toile naturelle est léger et tient peu de place dans une poche ou un sac à main. Cette précaution nous évitera de polluer les décharges avec les nombreux sacs en plastique jetables distribués aux caisses. Refusons gentiment tout sac ou emballage inutile, même si cette attitude n'est pas toujours bien comprise.

Et concrètement, qu'allons-nous privilégier lorsque nous faisons les courses pour notre famille?

a. Au rayon alimentation, nous porterons notre choix sur des produits en vrac ou à la découpe, chaque fois que ce sera possible. Nous éviterons tout emballage inutile, spécialement les barquettes



en polystyrène expansé (genre 'frigo-lite') ou en aluminium souvent utilisés pour les fruits, la viande et le poisson. Si la taille de notre famille le permet, nous donnerons la préférence aux grands conditionnements en achetant, par ex., un litre de yaourt en bouteille de verre plutôt que 6 petits pots en plastique. Sur les marchés, on propose beaucoup de produits non emballés ou protégés par une simple feuille de papier. S'approvisionner directement chez les producteurs, à la ferme, auprès d'éleveurs de viande de qualité permet aussi de réduire les emballages. Emportons notre pique-nique dans des boîtes à tartines lavables plutôt que dans du papier alu (l'aluminium est une matière noble qu'il faut réserver à des usages spécifiques). Pour nos boissons, choisissons des emballages consignés, donc réutilisables (le verre ou certains plastiques). **Les canettes (acier-alu) et les tétrapacks/tétrabriques sont à proscrire, parce que très difficiles et coûteux à recycler! Dans tous les cas, le verre sera préféré au plastique et le verre consigné au verre jetable.** Pour le transport des liquides en emballage consigné, tâchons de nous entraider et d'approvisionner nos voisins âgés ou sans voiture.

b. Au rayon des produits d'hygiène et d'entretien, la même attitude est parfaitement justifiée. Les produits les moins emballés sont les plus intéressants, suivis par ceux qui intègrent des matériaux recyclés. Pourquoi faut-il qu'un tube de dentifrice soit vendu dans une boîte en carton? Le tube lui-même assure une protection suffisante au produit. Achetons aussi nos produits en grands conditionnements et utilisons-les avec parcimonie. Choisissons des emballages rechargeables pour les lessives et les produits de nettoyage, tout en donnant la préférence aux marques qui sont biodégradables et qui constituent une nuisance moindre pour l'environnement. Enfin, les nappes en papier, couverts et gobelets jetables sont inutiles et coûteux. Ils constituent une source de pollution importante. Dans le doute, préférons toujours les emballages pour lesquels il existe une filière de recyclage éprouvée et n'achetons jamais d'emballages dont seule l'incinération viendra à bout.

c. Voici quelques conseils aux enseignants, étudiants,... qui doivent s'équiper en **articles de bureau**. Comment éviter ici aussi les pièges de la consommation aveugle? Tout simplement, en respectant le simple bon sens et en préférant, par exemple : cahiers et feuilles en papier recyclé, bics, stylos et porte-mines rechargeables, cartables et plumiers solides (en cuir ou en toile forte), crayons de couleur plutôt que feutres ou marqueurs, gommes en caoutchouc, latte en bois ou en métal. Evitons les correcteurs liquides et les colles toxiques, les surligneurs fluorescents et diminuons notre consommation de piles en privilégiant les appareils qui fonctionnent sur secteur ou avec transformateur, ou encore avec d'autres sources d'énergie (montre, réveil, calculatrice...).

d. Nous choisirons **vêtements et chaussures** avec le même soin. Avez-vous jamais déballé une chemise pour homme juste après l'achat? Quel gaspillage de papier, carton, plastique, métal même! Ici encore, économie de matières premières et lutte contre la pollution vont de pair, lorsque nous contrôlons l'origine des vêtements que nous achetons. Sont-ils fabriqués à partir de matières premières polluées, par ex. par les colorants ou des résidus de pesticides? Sont-ils produits par des adultes mal payés et sans protection sociale ou, pire, par des enfants? Les labels éthiques, tel "Made in Dignity" chez Oxfam sont déjà une réponse au problème. Choisissons en tous cas des produits solides, réparables, sans tomber dans le piège de la mode et de la publicité. Les matières naturelles (cuir, laine, coton, lin...) sont à privilégier.



e. L'équipement électroménager et le mobilier peuvent aussi devenir des déchets bien encombrants et inutiles. L'idéal est d'acquérir des appareils solides, réparables, fonctionnels, simples, démontables et recyclables. Les matériaux composites seront éliminés au profit du bois massif, du métal, de la fonte, du verre etc. que l'on peut réutiliser ou recycler. Attention aux émanations des colles des panneaux d'aggloméré ou de contre-plaqué! Si possible, évitons les objets en plastique dont le recyclage n'est pas toujours possible.

Bref, il est possible de réduire considérablement la masse de déchets que chacun de nous produit chaque année, rien qu'en modifiant nos habitudes et en devenant des consommateurs responsables.

2. Une fois nos achats terminés, restons vigilants quant à l'usage que nous ferons de ces produits :

Luttons contre les diktats de la mode et de la publicité qui nous poussent à changer, à jeter toujours davantage.

Consommons des produits frais, meilleurs pour notre santé que ceux que l'industrie nous propose. Ne gaspillons pas le papier, diminuons notre consommation de piles.

Laissons au magasin les gadgets et objets inutiles, comme par exemple des cartes de vœux musicales (sur pile), un aspirateur de table (secouer la nappe n'est pas si pénible), une saucière électrique etc. Réutilisons tout ce qui peut l'être : cartons, barquettes, boîtes, chiffons.

Confions les vieux vêtements et le mobilier non utilisé aux magasins de seconde main ou aux associations caritatives (Oxfam, Petits Riens...). Même s'il n'ont plus de valeur pour nous, ils peuvent encore être utiles.

Les services d'éco-consommation, les conseillers en environnement, Ecolo et ses membres peuvent vous en dire bien davantage. N'hésitez pas à les contacter!

CHAPITRE 4 : ET QUAND UN DÉCHET EST QUAND MÊME PRODUIT...?

Lorsqu'un déchet ne peut être évité, c.-à-d. qu'il est produit, il faut le récupérer pour le valoriser au mieux.

Il faut tout d'abord TRIER et éviter dans un premier temps de mélanger les déchets secs et les déchets humides. Ces derniers sont principalement constitués des déchets organiques (déchets de cuisine et de jardin) mais aussi des langes (bébés, personnes incontinentes). En attendant la généralisation des langes biodégradables, on ne "gardera" que les déchets de cuisine et de jardin.

Déchets organiques

Dans l'état actuel des choses, les déchets organiques peuvent être:

- 1) compostés individuellement : il y a plusieurs manières de composter ses déchets organiques.



- Une première solution est de s'équiper d'un fût à composter qui peut recevoir tous les déchets de cuisine et une petite partie des déchets de tonte et de jardin (le reste peut être mis sur un tas qui compostera plus lentement). Il s'agira soit d'aérer et de triturer les déchets dans le fût, soit de le vider une fois plein et de retourner le tas quelques fois à quelques semaines ou mois d'intervalle pour compléter le processus de compostage. Le compost est considéré comme "mûr" une fois qu'il est noir, grumeleux et quasi inodore. - Une seconde solution, plus facile et moins onéreuse est simplement de jeter tous ses déchets organiques sur un tas (en recommencer un nouveau chaque année) et d'attendre qu'il se composte tout seul. Il faudra alors 2 ou 3 saisons avant d'avoir un compost mûr.

2) portés à l'un des parcs à conteneurs du Brabant wallon. Les plus proches sont ceux de Court St Etienne (place de la gare, 5), Ottignies-LLN (av. G. Lemaire), Wavre (ch. de Longchamps, 2) mais aussi dans celui du parc industriel de Sauvenière, à Gembloux (jusqu'en juin '99).

ECOLO-Chastre propose qu'à l'avenir, la commune:

1) organise une collecte hebdomadaire en porte-à-porte des déchets organiques et en organise le compostage. Le compost produit pourra être utilisé pour les plantations communales; le solde pourra être distribué aux habitants qui en désirent.

2) favorise et encourage le compostage individuel (séances de démonstrations, bac à composter à prix réduit) et par quartiers.

Déchets secs

La majeure partie des déchets secs peut-être triée pour ensuite être collectée sélectivement.

Dans l'état actuel des choses, la commune et Fost + organisent les collectes sélectives:

1) des papiers et cartons (une fois par mois).

2) des "PMC" (deux fois par mois), c.-à-d.:

- de certains **Plastiques**: le PET (n° 1), le PEHD (n° 2) et le PVC (n° 3).

Voir à ce sujet la feuille détachable en fin de document qui détaille et explique bien ce qui est récolté avec les "PMC", et ce qui ne l'est pas... Ecolo semble devoir diffuser l'info puisque la commune et Fost+ ne le font pas!

- des **Métaux**: boîtes de conserves, canettes, ravers métalliques, capsules et couvercles, etc.

- de ce qui s'appelle **faussement "Cartons"** (de boissons), à savoir les tétrapacks et tétrabriques composés de 75% de carton, 20% de polyéthylène et 5% d'aluminium. Ces emballages sont difficilement recyclables. Ceux-ci ne sont d'ailleurs pas recyclés en Belgique, et sont donc soit expédiés vers l'Allemagne ou la France, soit incinérés ou mis en décharge. Ce type d'emballage doit donc être évité! Le lait et le jus peuvent être achetés en bouteilles de verre, avec ou sans consignes.

En pratiquant l'éco-consommation et en utilisant les emballages consignés et/ou re-remplissables, la récolte des PMC n'a pratiquement plus de raison d'être!



Pour ce qui est du verre, les personnes qui le veulent et qui sont motorisées sont invitées à utiliser les bulles à verre. Il s'agit de distinguer le verre translucide et les verres de couleur. En automne '99 le parc à conteneurs de Chastre-Walhain sera normalement ouvert et donc accessible au public, en tous cas pour ceux qui sont motorisés...

Les textiles sont repris en porte-à-porte par Terre ou d'autres associations à caractère humanitaire. Ils peuvent aussi être déposés dans les abris ad hoc comme ceux d'Oxfam.

Restent encore les déchets spéciaux. Ceux-ci ne doivent pas être jetés et peuvent en général être déposés dans les parcs à conteneurs. Il s'agit, entre autres, des médicaments périmés (à déposer chez le pharmacien), des piles (à déposer entre autre chez le photographe), des solvants, vernis et peintures; des restes de produits phyto (pesticides) et des produits d'entretien plus ou moins caustiques ou mordants, des huiles minérales (huiles de vidange) et des huiles alimentaires (huiles et graisses de friture) à ne pas mélanger;...

ECOLO-Chastre propose qu'à l'avenir:

- 1) le verre soit aussi collecté en porte-à-porte deux fois par mois (alternativement avec les "PMC")
- 2) la collecte des déchets spéciaux soit maintenue à la commune après l'ouverture du parc à conteneur et organisée quatre fois par an. A terme, une collecte en porte-à-porte devra être organisée par l'IBW ou une firme spécialisée, en fournissant, pour les petits déchets dangereux, à chaque ménage une "milieubox" comme cela se fait un peu partout en Flandre.

Les déchets qui ne sont pas recyclables, et qui se retrouvent donc dans le sac poubelle blanc, devront être éliminés de la manière la plus écologique possible. Pas d'incinération donc! Ils seront mis en décharge après avoir été rendus inoffensifs par inertage.

N'incinérons pas nos déchets au fond du jardin ou de la cour...!

Les plastiques qui brûlent produisent des fumées contenant différents dérivés toxiques, entre autre des dioxines qui sont cancérogènes.

Ne brûlons plus les vieux papiers, ceux-ci doivent être considérés comme une matière première à recycler. N'en faisons pas de la fumée!

CHAPITRE 5 SI VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS...

Ecolo-Chastre vous propose quelques coordonnées et adresses où vous pourrez trouver plus d'infos sur l'éco-consommation et les déchets.

1. Le réseau éco-consommation de la Région wallonne

Réseau Eco-consommation
Rue de Montigny, 29
6000 Charleroi
tél : 071 / 300 301
e-mail : nsorel@ecoline.org



Il s'agit d'une initiative du Centre de Recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs (CRIOC), d'Espace Environnement et d'Inter-Environnement Wallonie (IEW). Le centre d'information du Réseau assure le contact avec le public avec une permanence tous les matins des jours ouvrables (9h30 à 13h30) au **071/300 301**. Chacun peut y trouver des réponses à ses questions, commander les publications du Réseau et s'informer des conditions d'adhésion.

Nous vous recommandons:

- la farde des "**Fiches Conseils**" qui contient 90 fiches répondant à une série de questions précises sur dans domaines comme les déchets, les produits d'entretien, le compostage,... Cette farde est en vente au Réseau pour la somme de 450 FB.
- le "**Dossier Déchets**" qui est un petit document de base de 37 pages sur les déchets. Il coûte 200 FB.

2. Le Centre d'Etude et de Formation en Ecologie (CEFE).

CEFE
Rue Basse Marcelle, 28 Tél.: 081/222 498
5000 Namur Fax.: 081/223 587

Il s'agit du centre d'étude d'ECOLO qui entre autre publie des documents sur tout ce qui concerne l'écologie politique et l'environnement. On y trouve notamment les 2 documents suivants:

- "**Emballages - Ecolo, une politique déchets, sans rien à jeter**", fiche formation Cefe sur les emballages (nov. 95)
- "**L'alternative Ecolo**", qui est un bon résumé de 13 p. sur la politique et les priorités d'Ecolo en matière de déchets.



3. Autres coordonnées

ü Service Provincial d'Information sur l'Environnement (**SPIE**),
(Province de Liège)

Quai du Barbou,4 4020 Liège

Tél.: 04/349 51 11 ou 12 Fax.: 04/344 25 83

où l'on peut obtenir une brochure assez complète et bien faite de 155 p. reprenant la problématique des déchets de A à Z. La brochure est gratuite, il faut payer le port (50 FB).

ü Les revues "Environnement" et "Imagine" abordent régulièrement le problème des déchets et de l'éco-consommation:

Environnement (bimestriel) 950FB/an

Inter Environnement Wallonie asbl

Boulevard du Nord, 6 5000 Namur

Tél.: 081/255 280 Fax.: 081/226 309

Imagine (trimestriel) 400FB/an

Imagine le Monde allant vert

Rue du Séminaire, 8b 5000 Namur

Tél.: 081/222 498 Fax.: 081/223 587

ü Et n'oublions quand-même pas le plan wallon des déchets, HORIZON 2010, publié en 1998. Même s'il constitue souvent plus un catalogue d'objectifs qu'un réel projet politique, vous y trouverez beaucoup d'idées très pertinentes, ainsi qu'un certain nombre de chiffres sur les déchets en région wallonne. Il est un peu volumineux (plus de 600 pages), mais a l'avantage d'être gratuit (y compris le port). Si vous ne comptez pas le lire, n'encombrez cependant pas avec lui les collectes sélectives... :

numéro vert de la Région wallonne : 0800/ 11901

voir aussi les sites :

<http://www.rw.be/mrw/dgrne>

<http://envagri.wallonie.be>

*Ce document a été conçu et réalisé par le groupe déchets de la locale **ECOLO** de Chastre, en avril 1999.*

Coordination :Thierry Henkart, 12, rue du Centre, 1450 Chastre.

Des questions, des remarques ? tél : 010 / 65 06 14

DETACHEZ ET CONSERVEZ LA FEUILLE QUI SUIT : ELLE POURRA VOUS ETRE UTILE

LES TYPES DE PLASTIQUES ET LEURS DÉNOMINATIONS

Les différents types de plastiques sont caractérisés (le plus souvent sur leur fond, mais l'imagination des producteurs d'emballages est débordante !) **par une abréviation** (PET, PEHD,...), **un numéro** (respectivement n° 1 et n° 3 pour les sigles ci-dessus) et peuvent être recyclés ou non. Seuls les plastiques recyclés actuellement peuvent être déposés dans les sacs bleus destinés aux "PMC". *De plus, FOST+ limite encore sa collecte aux plastiques qu'il juge rentables de traiter ou qu'il est techniquement capable de traiter : exemple : certaines grandes surfaces donnent des sachets de caisse en HDPE (n° 2, matériau recyclable) ; mais ces sachets restent difficilement en place sur un tapis roulant, aussi FOST+ les refuse-t-il (pour l'instant).*

Référez-vous donc également aux tracts de FOST+ lorsque vous trouvez des plastiques n°1, 2 ou 3 (...pour éviter la "main rouge") : bien que recyclables, ils peuvent être refusés par FOST+.

Rappelons que les plastiques sont élaborés à partir du pétrole, c.-à-d. d'une ressource non renouvelable et qui s'épuise... à consommer avec modération et intelligence ! Il existe tant d'alternatives aux emballages plastiques...

Vérifiez sur le fond si vous retrouvez bien l'abréviation ou le n°.

Les n° et matériaux qui suivent sont recyclables. Ils ne peuvent cependant être mis dans le sac bleu que si FOST+ les accepte (voir documents FOST+).



PETE



HDPE



PVC

N° 1= PET ou PETE (polyéthylène téréphtalate) : bouteilles colorées ou translucides (la plupart des eaux, boissons gazeuses, huiles et vinaigres), certains pots et boîtes.

N° 2= PEHD ou HDPE (polyéthylène haute densité): flacons (détergents, assouplissants, shampoings, cosmétiques), bouteilles de lait opaques avec bouchon vissable.

N° 3= PVC ou V (polychlorure de vinyle) : supports (plastiques) dans les boîtes à biscuits, certaines boîtes d'œufs, certaines bouteilles et flacons (eaux minérales non gazeuses, vinaigres, huiles, cosmétiques et droguerie), films souples.

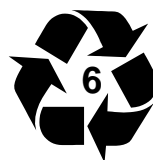
Les n° et matériaux qui suivent ne sont pas recyclés ; ils ne doivent donc pas être mis dans le sac bleu.



LDPE



PP



PS



ABS (par ex)

N° 4= PELD ou LDP²E (polyéthylène basse densité (LD= light density)): sachets (plastique), films rétractables emballant plusieurs unités de boîtes de conserves, bouteilles d'eau, tétrabriques,...bouteilles de lait translucides, tubes souples (crèmes pour la peau).

N° 5= PP (polypropylène): emballages de produits gras, conditionnement de produits laitiers (yoghourts, margarines,...), emballages (des chips, des pâtes,...), conditionnement de charcuteries, portions individuelles, récipients de préparations à réchauffer.

N° 6= PS (polystyrène): il y en a sous 3 formes: polystyrène standard (PS) ; polystyrène choc (PB) et polystyrène expansé (PSE) encore appelé frigolite. Il s'agit des emballages de certains produits laitiers (yoghourts,...), couvercles, gobelets, coques de protection d'objets fragiles, isolants.

N° 7= Autres

Le "Point Vert" ne signifie en aucune manière qu'un emballage est en matériau recyclé ou même pourrait être recyclé ! Il signifie simplement que le producteur d'emballage a payé une redevance à l'asbl FOST+ pour la mise sur le marché de cet emballage... !

source: "Dossier déchets", Réseau Eco-consommation en Région wallonne

Et pour terminer... un petit jeu :

Es-tu gaspilleur ou recycleur ?

☞ garnir la colonne de droite avec :

3 (jamais) ,
2 (parfois)
1 (souvent)

1	Tu te demandes si tu as vraiment besoin de quelque chose avant de l'acheter	
2	Tu penses à ce qui arrivera au produit ou à l'emballage quand tu n'en auras plus	
3	Tu t'informes sur ce que tu achètes : est-ce toxique, dangereux ?	
4	Tu choisis d'utiliser des mouchoirs en tissu au lieu de mouchoirs en papier	
5	Tu rassembles cartons et journaux au lieu de les jeter à la poubelle	
6	Tu utilises du papier recyclé et proposes à tes amis d'en faire autant	
7	Tu réutilises plusieurs fois du papier aluminium (non souillé) au lieu de le jeter après le premier usage	
8	Tu utilises une boîte à tartines plutôt que du papier alu ou un sachet en plastique	
9	Tu refuses d'acheter des boissons en "briques" (carton-alu-plastique) parce que ces briques sont irrécupérables	
10	Tu choisis d'acheter tes boissons en bouteilles consignées plutôt qu'en verre à jeter ou en boîte métallique	
11	Tu portes les bouteilles non consignées dans la "bulle" ou au conteneur de récupération,	
12	Tu évites d'acheter des aérosols aux fréons et ceux qui n'indiquent pas le type de gaz propulseur	
13	Tu te branches sur l'électricité plutôt que d'utiliser des piles	
14	Tu fabriques des jouets à partir de matériel de récupération	
15	Tu achètes des vêtements dans un magasin de seconde main	
16	Tu choisis des stylos ou briquets rechargeables au lieu de ceux qu'on jette après usage	
17	Tu éteins la lumière quand tu quittes une pièce qui reste vide	
18	Tu évites de manger dans des restaurants "fast food" qui emballent la nourriture dans beaucoup de papier plastique	
19	Tu compostes les déchets de cuisine et autres déchets de cuisine décomposables	
	TOTAL	

d'après

CJC – Jeunes en Mouvement

23A, rue Belliard, 1040 Bruxelles

Résultats : 25 ou moins : bravo, tu es du côté des recycleurs ! Entre 26 et 39 : tu acquiesces quelques bons réflexes, tu en gardes de moins bons. - 40 et plus : gare au gaspi ! Pourtant, il suffirait de presque rien !